

L'AIDE JAPONAISE EN FAVEUR DES PALESTINIENS

Aperçu général

- ✓ La question de la paix au Moyen-Orient est l'une des questions centrales pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Sa résolution est indispensable pour assurer la stabilité régionale.
- ✓ Depuis le « printemps arabe », l'instabilité dans les pays voisins de la Palestine et le ralentissement du processus de paix au Moyen-Orient ont entraîné une aggravation de la situation économique, y compris en Palestine, marquée par une augmentation de l'inflation et du taux de chômage des jeunes.
- ✓ Conséquence de la détérioration de la situation après les attaques terroristes du 7 octobre 2023 perpétrées par le Hamas contre Israël, la situation humanitaire dans la bande de Gaza n'a cessé d'empirer.

- Soutenant la solution à deux États qui assurerait la coexistence pacifique d'Israël et d'un futur État palestinien indépendant ainsi que leur prospérité, le Japon oriente son assistance autour de trois axes majeurs : (i) une démarche politique auprès des deux parties, (ii) un soutien à la Palestine en vue de la construction d'un futur État palestinien et (iii) l'instauration d'une relation de confiance entre les deux parties.
- Depuis 1993, l'aide déployée par le Japon en faveur de la Palestine totalise près de **2,8 milliards USD**. Depuis octobre 2023, il fournit environ **410 millions USD** de biens et d'aide humanitaire aux Palestiniens, y compris à ceux qui se trouvent dans la bande de Gaza.

Principes fondamentaux

Exemples concrets

Consolidation
de la paix en
favorisant
l'autonomie
socio-
économique

Stabilité et amélioration des moyens de
subsistance de la population



Aides pour assurer à la population les bases de sa subsistance, aides en faveur des personnes vulnérables (réfugiés, femmes, enfants, etc.)

Renforcement des capacités administratives
et financières



Aides pour améliorer la situation financière et les services publics

Promotion d'une croissance économique
durable



Aide au développement du secteur agricole, promotion de la création de microentreprises et de PME, aide au développement des activités touristiques.

LES INITIATIVES DU JAPON

● Initiative de « Couloir de la paix et de la prospérité »

- (1) L'initiative de « Couloir de la paix et de la prospérité » a pour objectif de soutenir à moyen et long terme la coexistence pacifique et la prospérité mutuelle des Israéliens et des Palestiniens. Fondée sur la coopération régionale entre le Japon, la Jordanie, Israël et la Palestine, elle participe au développement socio-économique de Jéricho et de la vallée du Jourdain.
- (2) Projet-phare de cette initiative, le Parc agro-industriel de Jéricho (*Jericho Agro-Industrial Park* ou JAIP) est actuellement en phase de développement grâce au travail collectif de ces quatre parties et a pour vocation le développement du secteur privé palestinien. En septembre 2025, 17 entreprises usines étaient actives sur le site. La phase 1 du projet étant quasiment finalisée, l'urgence est désormais de lancer la phase 2.
- (3) En août 2021, le Centre pour la prospérité des affaires en Palestine (*Palestinian Prosperity Business Center*) a ouvert sur le site du JAIP, visant à favoriser l'essor du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les incubateurs en Palestine.
- (4) Depuis 2016, le Japon a consacré 123,5 milliards JPY à la conservation des sols en mosaïque des bains du site du palais d'Hisham à Jéricho ainsi qu'à l'installation des structures pour les rendre accessibles aux visiteurs. De plus, le Japon envoie des experts et accueille des stagiaires dans les domaines de la protection des sites archéologiques, du marketing touristique et de la communication.



Centre de pilotage du projet JAIP



Vue d'un atelier de formation



Visite du ministre des Affaires étrangères MOTEGI au JAIP



Plan du projet après finalisation

● Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement palestinien (CEAPAD)

- (1) Depuis 2009, le Japon a lancé un cadre de coopération multilatérale afin de valoriser le savoir-faire, l'expérience et les ressources économiques des pays d'Asie de l'Est en matière de développement économique au profit du développement des institutions et des ressources humaines de la Palestine. En coopération avec l'Indonésie et la Malaisie, il propose ainsi aux Palestiniens des formations dans les secteurs agricole et financier, ainsi qu'en matière d'aides aux PME.
- (2) Dans le but de rechercher de nouveaux champs de coopération avec les pays d'Asie de l'Est, une réunion ministérielle de la CEAPAD s'est tenue en février 2013 à Tokyo (Japon). Quatre réunions ministérielles ont été organisées.
- (3) Depuis 2019, des sessions de rapprochements d'entreprises (*business matching*) ont été organisées pour des entreprises palestiniennes avec la participation d'entreprises indonésiennes, vietnamiennes et malaisiennes. Plus récemment, sept entreprises palestiniennes ont participé à un salon professionnel de produits alimentaires qui s'est tenu en novembre 2022 en Indonésie. Des entreprises palestiniennes ont également participé au Salon Foodex Japan 2023 qui s'est déroulé en mars 2023 à Tokyo.



4^e réunion ministérielle de la CEAPAD
(juillet 2025 en Malaisie)



Réunion d'affaires entre des professionnels
Indonésiens et palestiniens

AIDES DIVERSES

● Aides en faveur des Palestiniens en réponse à la situation à Gaza depuis le 7 octobre 2023

1. Aide humanitaire

- (1) Fin mars 2025, le Japon avait fourni près de 230 millions USD d'aide humanitaire (denrées alimentaires, eau potable, soins médicaux, etc.) par le biais d'organisations internationales (UNRWA, PAM, OMS, UNICEF, CICR, IFRC, OCHA, etc.) et d'ONG japonaises.
- (2) Pour l'année fiscale 2025 (avril 2025 - mars 2026), l'octroi d'une aide supplémentaire de 10 millions USD a été décidé, notamment en produits alimentaires et en fourniture de soins médicaux. De plus, il a été décidé d'inscrire dans le budget supplémentaire de l'année fiscale 2025 une aide globale de 170 millions USD en faveur de la Palestine, y compris Gaza.

2. Aides matérielles et autres aides

- (1) En 2023, la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) a envoyé une aide humanitaire à deux reprises (tentes, couvertures, matériel médical, etc.) à Gaza en passant par l'Égypte en coopération avec l'Égypte et la Société du Croissant-Rouge palestinien. En mai 2024, la JICA a fourni une aide alimentaire à destination de Gaza. En mars 2025, elle y a effectué une distribution de repas et de colis alimentaires.
- (2) Conformément à la Loi relative à la coopération internationale pour la paix, le Japon répond aux demandes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en matériel humanitaire (couvertures, jerricans, bâches en plastique, sacs de couchage).



- Aide matérielle fournie par la JICA (tentes dans la bande de Gaza)



- Aide alimentaire fournie par le Japon (bande de Gaza)



- Aide matérielle destinée à l'UNRWA (aide conforme à la Loi relative à la coopération internationale pour la paix)

3. Aide aux Palestiniens acheminée via l'Égypte

En mars 2024, le Japon a décidé de débloquer une aide financière non remboursable à la hauteur de 8,3 millions USD au profit de l'Égypte via l'OMS dans le cadre du programme intitulé « Don non remboursable pour un soutien médical d'urgence aux hôpitaux affectés par la situation dans la bande de Gaza ».

● Aides aux réfugiés palestiniens

- (1) Le Japon a étendu son assistance aux réfugiés palestiniens à travers le programme de la JICA depuis 2016. Ce projet vise à renforcer l'autonomie des réfugiés palestiniens pour qu'ils puissent participer activement à l'amélioration de leurs conditions de vie dans les camps. En 2020, le Japon a également décidé de fournir une aide d'environ 910 millions USD destinée à la mise en œuvre du « Projet d'amélioration des camps » établi dans le cadre du même projet.
- (2) Par le biais de l'UNRWA, le Japon a consacré à ce jour aux réfugiés palestiniens plus d'un milliard USD au total. Pour l'année fiscale 2025, il a octroyé une aide d'environ 35 millions USD pour soutenir les réfugiés en Palestine, en Jordanie, en Syrie et au Liban, notamment par la fourniture de soins médicaux ainsi que d'aides à destination des personnes les plus vulnérables.



- Discussions entre les habitants du camp pour remédier aux problèmes rencontrés



- Près de 6 millions de réfugiés inscrits auprès de l'UNRWA (source : UNRWA, 2024)